**Réunion CAURADV**

**- Présentation de l’affiche :**

- Validée. Il faut simplement demander à Ana de changer le logo de « Voir ensemble », le logo sur l’affiche étant l’ancien logo. La question se pose de savoir s’il faut ajouter le logo de l’IRRP, les profits leur revenant. Il est convenu de ne pas ajouter leur logo mais de faire un flyer à mettre sur le buffet pour indiquer que les profits du buffet iront à l’IRRP avec une présentation de l’organisme.

Monsieur Jean-Louis Brunier se propose de réaliser la maquette du flyer IRRP.

- Communication : affiche en format A3 à faire imprimer par une société d’impression. Demander aux associations le nombre qu’elles souhaitent ? Cela risque de prendre trop de temps si nous procédons ainsi il faut plutôt essayer d’estimer la quantité pour gagner du temps. Nous convenons qu’une cinquantaine d’affiches soient imprimées (soit environ 5 affiches par association). Demander au CTRDV d’afficher autour du CCVA.

**- Flyers (format A5) :** Ana doit nous faire une proposition.

Recto : Titre + date + adresse

Verso : Programme+logos

Chaque association imprimera les flyers elle-même.

**- Artistes :**

* Sami Ferchichi : groupe de musicien (guitariste non voyant, percutions, et un musicien voyant-Groupe déficient visuel et voyant ;
* Joueur de djembé : nous n’avons pas de nom pour le moment. Seul monsieur Vital Durand connait le nom de cette personne. Sami Ferchichi n’a pas répondu au questionnaire de monsieur de Montety.
* Sébastien Joulia : Slameur. A recontacter car on ne sait toujours pas ce qu’il va chanter. Mais sur le principe il est d’accord pour participer.
* Manon Freyssenet : chant et piano. Elle est d’accord mais on ne sait pas ce dont elle a besoin.
* Tony : conte et chant. Il sera accompagné de trois personnes. ok
* René Devinant : Clarinette
* Chorale AVH
* Atelier théâtre APRIDEV-ok
* Atelier théâtre AVH
* Olivier Ducruix : Chant et guitare. Auteur compositeur. Il est d’accord
* Francis Boutte : chant et guitare. Ok
* Chant final : à préparer.

Anne récupère la liste de contacts auprès de Philippe de Montety et communiquera avec eux pour connaitre les infos manquantes.

Il faut que le spectacle ne dépasse pas une durée de 2h00 maximum (interventions officielles au début comprises) durée initialement prévu d'1h30. Il sera demandé aux artistes que leur prestation dure 6-7 min excepté les ateliers théâtre, la chorale, le groupe de musiciens de Sami Ferchichi qui nécessitent une préparation plus longue.

**- Fiche type artiste :**

Elle est validée sous cette forme-là. Pour la fiche de Tony. Il faut penser à ajouter les trois personnes qui l’accompagneront.

**- Les billets :**

Il est convenu que les associations ci-dessous se chargent de vendre des billets de la manière suivante :

- Voir ensemble (3 carnets de 20 billets)

- FAF APRIDEV (3 carnets)

- FIDEV (3 carnets)

- AVH (3 carnets)

- CTRDV (2 carnets)

- Girondines (2 carnets)

- PVV (2 carnets)

- IRRP (1 carnet)

Faire un mail aux associations pour savoir comment elles souhaitent récupérer les carnets.

**- Débit de boisson :** nous avons reçu la version rectifiée et nous sommes autorisés à servir de la bière, du vin, du cidre.

**- Communiqué :**

Il est validé. Il sera diffusé début septembre.

Diffusé largement l’information par mail dès que nous avons les flyers.

- Radios : RCF, radio plurielle, etc.

- Journal local : représentant du progrès du 2ème, représentant le progrès du 3ème, le représentant du progrès de Villeurbanne.

Monsieur Vermelin, contact de monsieur Brunier, lui a indiqué qu’il y aura peut-être la présence de monsieur le maire de Villeurbanne.

**- Trophées :**

Il nous manque toujours le Trophée sport. Anne attend le contact de deux personnes. Jean-Louis Brunier recontacte le comité AURA des sportifs handicapés.

**- Remise des trophées :**

Pour Philippe de Montety, il est important que les trophées soient remis par des personnes prestigieuses. Il est convenu que les trophées soient remis par les présidents d’associations :

* Trophée étude : Jacques Charlin
* Trophée sport : François Vital-Durand
* Trophée aventure : Anne Renoud
* Trophée entreprenariat : Bruno Jan

Pour les trophées nous devons recevoir une proposition de descriptif et de devis la semaine prochaine.

Dessin choisi un martinet.

1 plaque verticale plus ou moins ovale sur un support. Sur la plaque le dessin du martinet collé dessus en contraste.

Ecrit dessus : Trophée du CAURADV 2019 en noir et en braille.

En peuplier. Environ 20 € par pièce.

**- Prochaine réunion :** mardi 27 août à 9h30